

Et d'abord les principes directeurs de l'action pontificale au cours de la guerre: *impartialité*, "comme il convient—dit le Pape—à celui qui est le Père commun et qui aime tous ses enfants d'une égale affection";—*bienfaisance* partout rayonnante, "ainsi que le dicte aussi bien la loi universelle de charité que la charge spirituelle du Souverain Pontificat"; *exhortation* à une paix juste et durablié, "comme le requiert également la mission pacificatrice de la Papauté".

Viennent ensuite les grandes lignes de l'appel de Benoît XV, les conditions—éventuelles—de la cessation définitive des hostilités.

1<sup>o</sup> Substitution de "la force morale du droit" à la "force matérielle des armes".

2<sup>o</sup> Diminution simultanée et réciproque des armements.

3<sup>o</sup> Remplacement des armées par une institution d'arbitrage international.

4<sup>o</sup> Liberté et communauté des mers.

Dans la pensée et les voeux du Saint-Père, toutes ces réformes s'enchaînent logiquement. Réalisées dans les conditions indiquées par le Pape, elles garantiraient aux sociétés humaines une longue ère de paix et de prospérité.

Mais il faut auparavant raffermir sur des bases solides l'édifice social ébranlé par la guerre.

Benoît XV propose les moyens suivants:

1<sup>o</sup> En règle générale, condonation réciproque, *sauf exceptions réclamées par la justice*, des dommages à réparer, des frais de guerre à payer.

2<sup>o</sup> Examen, dans un esprit de conciliation, d'équité et de justice, des questions territoriales débattues entre les belligérants, "en tenant compte, ajoute le Pape, dans une mesure juste et possible, des aspirations des peuples et, à l'occasion, faisant concorder les intérêts particuliers avec le bien général de la grande société humaine".

Qu'on le remarque bien. Benoît XV ne prétendait pas—il le dit lui-même—tracer définitivement les conditions de la paix. Il se contentait de donner comme base des pourparlers préalables un certain nombre de points qu'il laissait aux gouvernements et aux peuples le soin de préciser et de compléter.